

VOICI LES ITEMS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 27 JUIN 2022 À 19 H À LA SALLE DU CONSEIL AU 77, RUE SAINT-PIERRE :

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4. SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-93 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES LIMITÉ À LA TRANSFORMATION DU BÂTIMENT EXISTANT EN DATE DU 7 JUIN 2022, SANS AGRANDISSEMENT, DANS LA ZONE NUMÉRO 201-P
- 5. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 262 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE FERMETURE DE FOSSÉS SUR LE RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE, DÉCRÉTANT DES DÉPENSES N'EXCÉDANT PAS 629 925 \$ À MÊME LE FONDS GÉNÉRAL ET DÉCRÉTANT LE RENFLOUEMENT DU FONDS GÉNÉRAL PAR LE SECTEUR COMPRIS ENTRE LA RUE DE LA PRÉSENTATION ET LA ROUTE MICHON
- 6. CONDITIONS SALARIALES DES EMPLOYÉS AUTORISER LA SIGNATURE DE L'ENTENTE
- 7. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) VOLET ACCÉLÉRATION RUE DES HÉRONS CONFIRMATION DES TRAVAUX
- 8. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) VOLET ACCÉLÉRATION RANG D'ÉMILEVILLE CONFIRMATION DES TRAVAUX
- 9. PR LETTRAGE DU NOUVEAU VÉHICULE AUTORISATION AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE